Énergie, Mines et Ressources Canada | Energy, Mines and Resources Canada

L'ATLAS NATIONAL DU CANADA 5e ÉDITION

# CANADA
# DIVERSITÉ ETHNIQUE

Établie par le Service d'information de l'Atlas national, Centre canadien de cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada. Imprimée en 1993.

Cette carte est en vente au Bureau des cartes du Canada, Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa, et chez les dépositaires autorisés. Préciser MCR 4189F.

Copies of this map are available in English. Quote MCR 4189.

© 1993. Sa Majesté la Reine du chef du Canada, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Échelle 1:7 500 000 ou 1 centimètre représente 75 kilomètres

75 0 75 150 225 300 375 450 kilomètres

Projection conique conforme de Lambert, parallèles d'échelle conservée à 49°N et 77°N.
Au nord de 80° de latitude, projection polyconique modifiée.

## DIVERSITÉ ETHNIQUE

L'histoire du peuplement canadien est celle des vagues successives d'immigrants de différentes cultures et des conflits territoriaux avec les peuples autochtones venus d'Asie des milliers d'années auparavant. Au XVIIe siècle, les Français s'établirent en Nouvelle-France. Après la conquête de 1760, les Britanniques saisirent le contrôle politique et s'installèrent dans le Haut-Canada et dans les régions de l'Atlantique. Avec les émigrants loyalistes qui suivirent, ils établirent graduellement leur supériorité numérique dans cette partie du Nouveau Monde. Dès 1851, la proportion de Britanniques et de Français commença à diminuer à cause de l'accroissement des populations originaires d'autres pays européens. Ainsi, à l'époque de la Confédération, 60 p. 100 de la population était d'origine britannique et 31 p. 100, d'origine française; le reste comprenait principalement des Allemands, des Scandinaves, des Russes, des Hollandais et des Italiens (Bureau fédéral de la statistique 1967).

On reconnaît deux grandes périodes d'immigration européenne qui suivirent la colonisation initiale. Déjà, en 1870, comme il restait de moins en moins de bonnes terres à coloniser dans l'est du Canada, on dut ouvrir les portes de l'Ouest pour accueillir les nouveaux arrivants. Ces derniers étaient destinés notamment à l'agriculture et au peuplement de cette région. Venus surtout d'Allemagne, des Pays-Bas, de Scandinavie, de Russie et d'Ukraine, ces immigrants se regroupèrent, formant ainsi des îlots de différentes ethnies. Durant cette même période, en Colombie-Britannique, l'arrivée des Asiatiques ajouta un aspect non européen à la population canadienne. L'exploitation des mines d'or et la construction du chemin de fer trans-canadien attirèrent les premiers immigrants chinois, tandis que les immigrants japonais s'adonnèrent plutôt à la pêche et à la culture maraîchère. La Première Guerre mondiale mit fin à cet afflux initial d'immigrants.

Les années qui suivirent la Seconde Guerre mondiale furent marquées par l'arrivée d'une nouvelle vague d'immigrants européens attirés par la plus grande prospérité économique du pays et l'accroissement du rôle du Canada sur l'échiquier mondial. Déracinés et appauvris, ces derniers, qui venaient surtout d'Europe de l'est et des pays méditerranéens, s'installèrent cette fois-ci dans les grands centres urbains. Depuis les années 1970, à la suite de l'adoption de nouvelles politiques canadiennes en matière d'immigration, on assiste à l'arrivée de nombreux immigrants latino-américains, antillais, asiatiques et africains; par conséquent, le poids démographique des peuples immigrants fondateurs — français et britannique — a diminué davantage dans l'ensemble de la population.

Le caractère ethnique de la population du Canada s'exprime sous la forme d'une société multiculturelle ou pluraliste où vivent ensemble des gens d'origines, de cultures, de langues et de religions diverses. Bien que le multiculturalisme ait toujours existé au Canada, ce n'est qu'en 1971 qu'il a fait l'objet d'une politique officielle. De plus, le principe du multiculturalisme a été intégré à la *Loi constitutionnelle* de 1982 par son inscription dans la *Charte canadienne des droits et libertés* (articles 15 et 27).

La diversité ethnique est représentée sur la carte par deux indices de diversité, soit l'indice de concentration et l'indice d'entropie. L'**indice de concentration** (Kralt 1986) a été calculé au niveau des divisions de recensement (DR). Il compare la concentration d'un groupe ethnique dans une DR à celle de ce même groupe à l'échelle du Canada. La somme des indices de concentration de tous les groupes ethniques présents dans une DR indique l'intensité de la présence ethnique dans cette unité géostatistique. En effet, plus la somme des indices de concentration est élevée, plus la population est diversifiée. L'indice de concentration n'est présenté que dans l'écoumène, défini aux fins de la carte comme la partie du Canada où il y a plus d'un habitant par kilomètre carré. Cette façon de faire produit une meilleure représentation de la répartition de la population et explique l'absence d'information dans les régions septentrionales.

De manière générale, on note une diminution de l'indice de concentration de l'ouest vers l'est du Canada. L'indice est particulièrement faible dans plusieurs DR du Québec et de Terre-Neuve, ce qui révèle l'existence d'une population ethnique peu diversifiée. En effet, bien que l'immigration française soit presque inexistante depuis la chute du Régime Français du début de la colonie, la population d'origine française du Canada s'est maintenue grâce à son taux élevé de natalité et à sa concentration régionale au Québec (Kalbach et McVey 1979). De son côté, la population de Terre-Neuve, colonie britannique qui n'adhéra à la confédération canadienne qu'en 1949, est dominée encore aujourd'hui par la présence d'habitants d'origine britannique. Par contre, l'orientation de la première vague d'immigrants d'Europe continentale vers les Prairies et la Colombie-Britannique donne à ces régions de fortes valeurs de concentration ethnique. Enfin, l'immigration d'après-guerre serait responsable de la diversification ethnique des grands centres urbains où les indices de concentration sont également élevés.

L'**indice d'entropie relative** (Thomas 1983) a été calculé au niveau des régions métropolitaines de recensement (RMR) à cause de l'attraction ethnique que ces dernières exercent et de leur importance démographique dans le tissu urbain canadien. Cet indice mesure l'hétérogénéité de la population : lorsque la structure de la population de la RMR est hétérogène, la valeur de l'indice d'entropie tend vers 1; inversement, elle est homogène quand le résultat tend vers 0. Par exemple, à Toronto, où la population ethnique est très diversifiée, l'indice d'entropie atteint 0,54, tandis qu'à Trois-Rivières, où peu de groupes ethniques sont représentés, cet indice n'est que de 0,07.

Les carrés représentant l'indice d'entropie de chacune des RMR sont divisés en 25 cellules qui montrent la **composition ethnique** de la population. Seuls les groupes ethniques qui représentent au moins 1 p. 100 de la population ethnique de la RMR figurent sur la carte. Des facteurs géographiques peuvent expliquer la présence de groupes particuliers dans une RMR : par exemple, certaines ethnies francophones auront tendance à s'établir à Montréal tandis que les Asiatiques, arrivant du Pacifique, s'installeront plutôt en Colombie-Britannique et en Alberta.

Les indices d'entropie et de concentration ont été calculés pour les quarante principaux groupes ethniques au Canada. Pour cette carte, les descendants et les immigrants d'origine française au Québec et d'origine britannique ailleurs au Canada ainsi que les membres des Premières Nations (Autochtones) ne figurent pas dans les calculs. En effet, ces personnes font partie des peuples fondateurs, et par conséquent, n'ont pas été assimilées aux groupes ethniques proprement dits. De plus, si les groupes français et britannique avaient été systématiquement inclus dans les calculs, la faible proportion qu'occupe chaque groupe ethnique dans les RMR aurait été éclipsée par le groupe dominant. Le graphique *Répartition de la population ethnique par région métropolitaine de recensement* montre la proportion que ces trois groupes occupent dans les RMR ainsi que parmi la population canadienne.

Les données soumises à la présente analyse proviennent du recensement de 1986 et, d'une manière plus précise, de la question sur l'origine ethnique, à savoir :

•À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) appartenez-vous ou vos ancêtres appartenaient-ils?•.

Le recensement comporte trois types de réponse : les réponses uniques, où les répondants n'ont donné qu'une réponse (origine française, par exemple); les réponses multiples, où les répondants ont déclaré plusieurs ascendances (origine à la fois française et britannique, par exemple) et les non-réponses (aucune ascendance précisée). Pour l'élaboration de la carte, les données provenant des réponses uniques et multiples ont été utilisées. Si l'on retient les réponses uniques seulement, on tend à privilégier les groupes ethniques d'immigration récente au détriment des groupes ethniques établis depuis longtemps au pays. Par contre, il importe de souligner que ceux qui ont donné des réponses multiples peuvent figurer dans plusieurs groupes ethniques. De plus, la réponse à la question du recensement peut être considérée comme subjective puisqu'elle renvoie à l'appartenance ethnique ou culturelle comme la perçoit le répondant.

### RÉPARTITION DE LA POPULATION ETHNIQUE PAR RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT




### RÉPARTITION DE LA POPULATION ETHNIQUE AU CANADA

(Population totale en 1986 : 25 022 010)




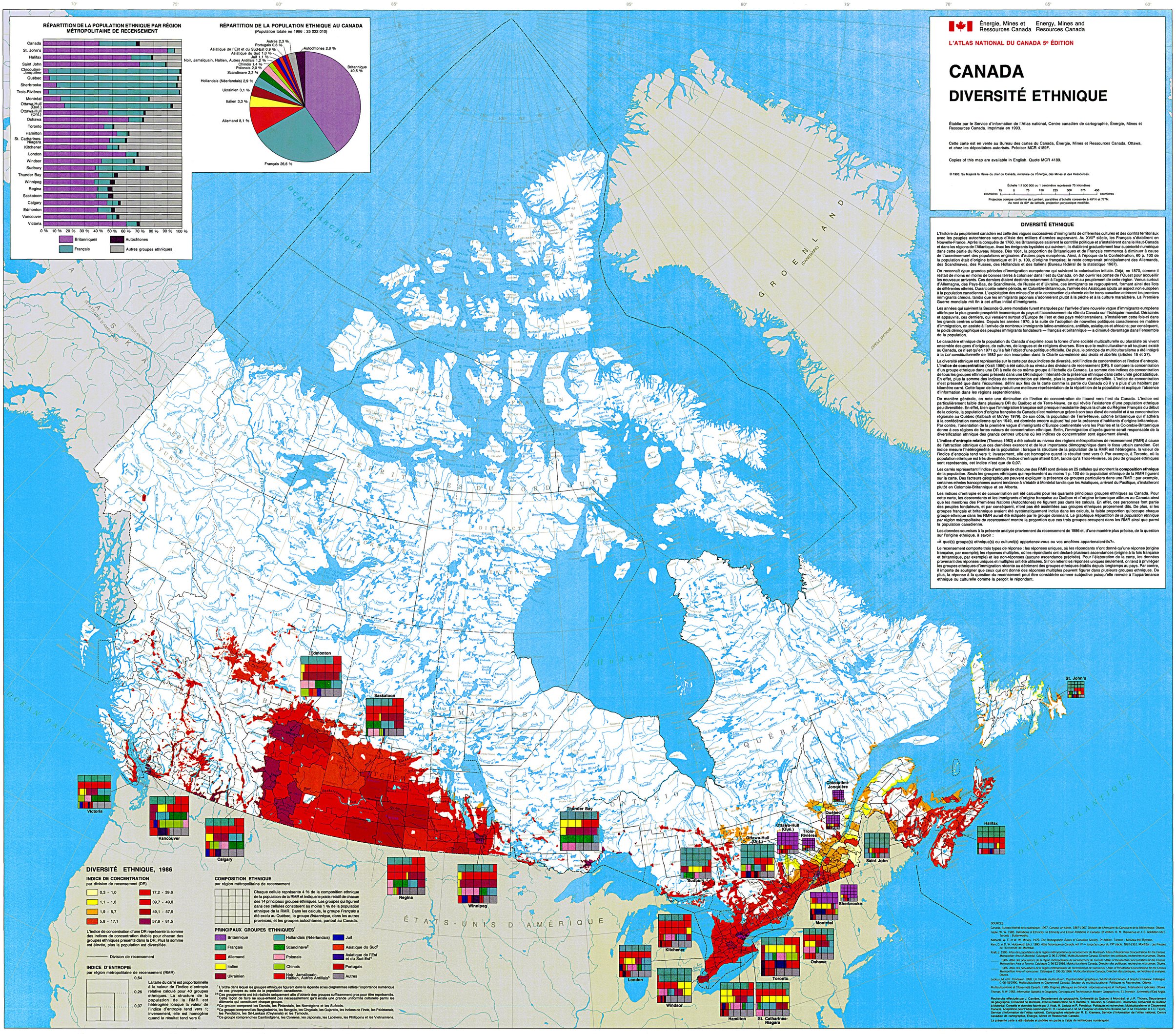


## DIVERSITÉ ETHNIQUE, 1986

### INDICE DE CONCENTRATION
par division de recensement (DR)

- 0,3 - 1,0
- 1,1 - 1,8
- 1,9 - 5,7
- 5,8 - 17,1
- 17,2 - 39,6
- 39,7 - 49,0
- 49,1 - 57,5
- 57,6 - 81,5

L'indice de concentration d'une DR représente la somme des indices de concentration établis pour chacun des groupes ethniques présents dans la DR. Plus la somme est élevée, plus la population est diversifiée.

——— Division de recensement

### INDICE D'ENTROPIE
par région métropolitaine de recensement (RMR)

0,64 — 0,26 — 0,07

La taille du carré est proportionnelle à la valeur de l'indice d'entropie relative calculé pour 40 groupes ethniques. La structure de la population de la RMR est hétérogène lorsque la valeur de l'indice d'entropie tend vers 1; inversement, elle est homogène quand le résultat tend vers 0.

### COMPOSITION ETHNIQUE
par région métropolitaine de recensement

Chaque cellule représente 4 % de la composition ethnique de la population de la RMR et indique le poids relatif de chacun des 14 principaux groupes ethniques. Les groupes qui figurent dans ces cellules constituent au moins 1 % de la population ethnique de la RMR. Dans les calculs, le groupe *Français* a été exclu au Québec, le groupe *Britannique*, dans les autres provinces, et les groupes autochtones, partout au Canada.

### PRINCIPAUX GROUPES ETHNIQUES[1]

- Britannique
- Français
- Allemand
- Italien
- Ukrainien
- Hollandais (Néerlandais)
- Scandinave[2]
- Polonais
- Chinois
- Noir, Jamaïquain, Haïtien, Autres Antillais[5]
- Juif
- Asiatique du Sud[3]
- Asiatique de l'Est et du Sud-Est[4]
- Portugais
- Autres

[1] L'ordre dans lequel les groupes ethniques figurent dans la légende et les diagrammes reflète l'importance numérique de ces groupes au sein de la population canadienne.

[2,5] Ces groupements ont été réalisés uniquement afin d'obtenir des groupes suffisamment gros pour être représentés. Cette façon de faire ne sous-entend pas nécessairement qu'il existe une grande uniformité culturelle parmi les éléments qui constituent chaque groupe.

[2] Ce groupe comprend les Danois, les Finlandais, les Norvégiens et les Suédois.

[3] Ce groupe comprend les Bangladeshis, les Bengalis, les Cingalais, les Gujaratis, les Indiens de l'Inde, les Pakistanais, les Pendjabis, les Sri-Lankais (Ceylanais) et les Tamouls.

[4] Ce groupe comprend les Cambodgiens, les Coréens, les Japonais, les Laotiens, les Philippins et les Vietnamiens.

SOURCES

Canada. Bureau fédéral de la statistique. 1967. *Canada, un siècle, 1867-1967*. Division de l'Annuaire du Canada et de la bibliothèque. Ottawa.

Isaiw, W. W. 1985. *Definitions of Ethnicity*. In *Ethnicity and Ethnic Relations in Canada*. 2e édition. R. M. Bienvenue et J. E. Goldstein (dir.). Toronto : Butterworths.

Kalbach, W. E. et W. W. McVey. 1979. *The Demographic Basis of Canadian Society*. 2e édition. Toronto : McGraw-Hill Ryerson.

Kerr, D. et D. W. Holdsworth (dir.). 1990. *Atlas historique du Canada, vol. III — Jusqu'au cœur du XXIe siècle, 1891-1961*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Kralt, J. 1986. *Atlas des populations de la région métropolitaine de recensement de Montréal / Atlas of Residential Concentration for the Census Metropolitan Area of Montréal*. Catalogue CJ 96-31/1986. Multiculturalisme Canada, Direction des politiques, recherches et analyses. Ottawa.

——— 1986. *Atlas des populations de la région métropolitaine de recensement de Toronto / Atlas of Residential Concentration for the Census Metropolitan Area of Toronto*. Catalogue CJ 96-32/1986. Multiculturalisme Canada, Direction des politiques, recherches et analyses. Ottawa.

——— 1986. *Atlas des populations de la région métropolitaine de recensement de Vancouver / Atlas of Residential Concentration for the Census Metropolitan Area of Vancouver*. Catalogue CJ 96-33/1986. Multiculturalisme Canada, Direction des politiques, recherches et analyses. Ottawa.

Ledoux, M. et R. Pendaur. 1990. *Un Canada multiculturel / Représentation graphique / Multicultural Canada: A Graphic Overview*. Catalogue C 96-45/1990. Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, Secteur du multiculturalisme, Politiques et Recherches. Ottawa.

Multiculturalisme et Citoyenneté Canada. 1986. Origines ethniques au Canada : réponses uniques et multiples. Totalisations spéciales. Ottawa.

Thomas, R. W. 1983. *Information Statistics in Geography. Concepts and Techniques in Modern Geography no. 31*. Norwich : University of East Anglia.

Recherche effectuée par J. Carrière, Département de géographie, Université du Québec à Montréal, et J.-P. Thouez, Département de géographie, Université de Montréal, avec la collaboration de N. Barette, Y. Baudoin, S. Chênes et S. Desrosches, Université du Québec à Montréal. Conseils et données fournis par J. Kralt, M. Ledoux et R. Pendaur, Politiques et recherches, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada. Adaptation pour l'Atlas national par D. H. Lacasse et J.-M. M. Frappier et rédaction-révision par D. M. Chapman et I. C. Taylor, Service d'information de l'Atlas national. Cartographie réalisée par R. E. Kramers, Service d'information de l'Atlas national, Centre canadien de cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada.

La présente carte a été réalisée et publiée en partie à l'aide de techniques numériques.

Canada